

Footing des MARINS

L'ARMADA 2013



7 Km de course le long des quais des 2 rives!

REGLEMENT

Pas d'inscription le jour du footing!

ARTICLE 1 □ ORGANISATEURS

L'ASSOCIATION ARMADA DE LA LIBERTÉ organise le samedi 15 juin 2013 le Grand Footing de l'Armada. Cette course est organisée sur les quais de Rouen rive nord et sud, traverse la Seine par le Pont Corneille (Rendez-vous à 7h45).

Secrétariat : Hangar 105 – quai Jean de Béthencourt
76100 ROUEN (Rive gauche)
Tél. : 02 35 89 20 03

ARTICLE 2 □ CONCURRENTS

La course est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1997 et avant. Le nombre de participants est strictement limité à 1000.

CATEGORIES

	Homme	Femme
VETERANS	Nés en 1973 et avant	Nées en 1973 et avant
SENIORS	Nés de 1974 à 1990	Nées de 1974 à 1990
ESPOIRS	Nés en 1991, 92 et 93	Nés en 1991, 92 et 93
JUNIORS	Nés en 1994 et 1995	Nés en 1994 et 1995
CADETS	Nés en 1996 et 1997	Nés en 1996 et 1997

ARTICLE 3 □ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants s'engagent à :

- respecter et accepter le présent règlement
- accomplir la distance de l'itinéraire déterminé
- pour les NON LICENCIÉS en ATHLETISME :
fournir à l'organisateur un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication de la course à pied en compétition (ou une photocopie conforme) en même temps que le bulletin d'inscription
- pour les LICENCIÉS : présenter la licence 2012/2013

ARTICLE 4 □ DEPART / ARRIVEE

Le départ aura lieu au Musoir (Rive Droite) à 8h30. Un sas de départ sera aménagé. L'arrivée aura lieu près du hangar 105 côté Seine (Rive Gauche).

ARTICLE 5 □ ENGAGEMENTS

Les engagements se feront à l'aide du bulletin diffusé dans la presse ou téléchargé avec le présent règlement sur le site Internet de l'Association (www.armada.org).

Les bulletins d'inscription et autorisation pour les mineurs devront être accompagnés :

- soit d'une copie de licence Athlétisme ou Triathlon 2012/2013
- soit d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied , datant de moins d'un an

et devront être transmis avant le 31 mai 2013

- soit par la poste : Association Armada de la Liberté, Hangar 105 - Quai Jean de Béthencourt 76100 ROUEN
- soit par mail: animation@armada.org
- soit par fax : 02 35 15 45 45
- soit sur place : hangar 105

ARTICLE 6 □ CIRCUIT

Le circuit d'une longueur totale de 6,2 km sera balisé.

ARTICLE 7 □ SECURITE

Les coureurs devront respecter le tracé du parcours sans sortir de ses limites

ARTICLE 8 □ ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une police d'assurance.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

ARTICLE 9 □ SERVICE MEDICAL

Présence d'équipes médicales et de secouristes sur le parcours et à l'arrivée.

ARTICLE 10 □ REMISE DES DOSSARDS

Retrait au Hangar 105 – Quai J. de Béthencourt

- du Lundi 27 mai au vendredi 31 mai
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- Le mercredi 29 mai
de 9h30 à 16h30 sans interruption

Pas de remise de dossards le jour de la course

ARTICLE 11 □ ESPRIT DU FOOTING

Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une foulée conviviale et bon esprit. L'inscription est gratuite et aucune somme d'argent n'est en jeu.

ARTICLE 12 □ DEPARTS

Par sécurité, l'organisation se réserve le droit de procéder à des départs décalés selon le nombre de participants

Classement général

Aucun classement ne sera établi mais des récompenses seront attribuées par un tirage au sort et remises uniquement aux personnes présentes.

Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu sur le parcours et à l'arrivée. Un petit déjeuner normand sera également proposé à l'arrivée.

ARTICLE 13 – DROIT A L'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs du Footing de l'Armada à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de la participation au Footing de l'Armada, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements en vigueur.



PARTENAIRES



Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

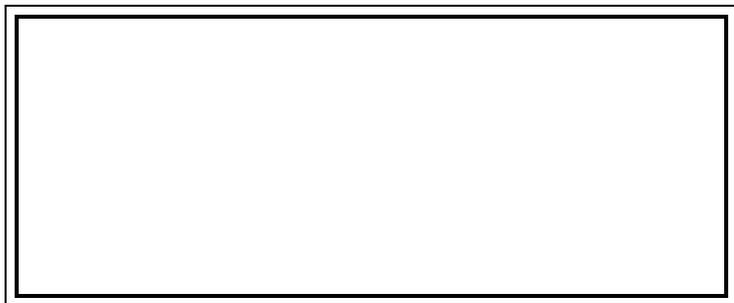
Certifie avoir examiné ce jour M. /Mme/Melle : _____

Né(e) le : ____/____/____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____/____/____



Cachet du Médecin et Signature du médecin